



apec

Association intercommunale  
pour l'épuration des eaux  
usées de la Côte

**Préavis no 16  
relatif  
au budget  
de  
l'exercice 2019**

Gland, le 26 septembre 2018.

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs les conseillers intercommunaux,

Conformément au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et à l'art. 14, chiffre 5 des statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte, nous soumettons à votre approbation le projet de budget pour l'exercice 2019.

Celui-ci suscite les commentaires suivants :

### Généralités

L'étude de la construction d'une nouvelle station d'épuration est en cours et de nombreuses décisions en la matière doivent encore être prises.

La mise en service de cette nouvelle station d'épuration n'interviendra pas avant 2025-2030. Or, notre station d'épuration est arrivée aujourd'hui à sa capacité de traitement maximum soit de 40'000 EH et nos communes vont encore se développer pendant ce laps de temps.

Pour faire face à cette situation, il importe que nous puissions exécuter les entretiens, le remplacement de nos installations dont certaines sont en activité depuis 1980. La charge de travail de notre personnel va augmenter en conséquence.

Nous profitons de cette opportunité pour remercier les communes de bien vouloir, dans la mesure du possible, intensifier les travaux de remplacement du système unitaire par un réseau séparatif.

<b>100.3003.00</b>	<b>Rétribution du conseil intercommunal</b>	<b>Fr. 20'000.00</b>
--------------------	---	----------------------

Nous prévoyons une ou plusieurs séances du conseil intercommunal et des commissions dans la cadre de la construction d'une nouvelle station.

<b>140.3182.00</b>	<b>Télécommunications</b>	<b>Fr. 8'000.00</b>
--------------------	---------------------------	---------------------

Vu la suppression du téléphone analogique, nous avons remplacé la centrale téléphonique et nous nous sommes raccordés à la fibre optique. Le coût de cette opération : CHF 9'500.00.

<b>140.3185.10</b>	<b>Honoraires mandataires spécialisés</b>	<b>Fr. 10'000.00</b>
--------------------	---	----------------------

Le financement de la poursuite de cette étude est assuré via le préavis no 25 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude (CHF 208'400.00) de mise en place des conditions techniques, juridiques et financières pour le projet de régionalisation de l'épuration.

Par contre, nous inscrivons un montant de CHF 10'000.00 pour financer si nécessaire l'appui de consultants extérieurs.

<b>220.3526.00</b>	<b>Micropolluants —Taxe fédérale</b>	<b>Fr. 310'338.00</b>
--------------------	--------------------------------------	-----------------------

Le Parlement fédéral a approuvé en juin 2014 une modification de la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) instaurant un financement national pour l'équipement d'une centaine de stations d'épuration (STEP) avec une étape supplémentaire de traitement pour éliminer les micropolluants.

La taxe est fixée à 9 francs par habitant et par an. Le montant de la taxe est calculé pour chaque STEP sur la base du nombre d'habitants (résidents permanents) raccordés au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante.

<b>230</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Fr. 93'143.00</b>
------------	-----------------------	----------------------

Cet amortissement correspond au solde du coût des travaux liés au préavis no 8 relatif à l'octroi d'un crédit (CHF 272'000.-) pour financer la modification du regard 11A du réseau intercommunal situé dans le carrefour Avenue du Mont-Blanc RC 31, rue du Midi, route des Avouillons - Commune de Gland

<b>300.3111.00</b>	<b>Rétribution du personnel</b>	<b>Fr. 435'000.00</b>
--------------------	---------------------------------	-----------------------

Nous prévoyons la création d'un poste supplémentaire à partir du 2<sup>ème</sup> semestre. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre des généralités, nous enregistrons une nette augmentation de la charge de travail de notre personnel due aux travaux de maintenance ceci en sus des travaux usuels et journaliers.

En sus, notre personnel assure également le contrôle des collecteurs intercommunaux, des stations de pompage.

<b>300.3099.00</b>	<b>Charges diverses du personnel</b>	<b>Fr. 30'000.00</b>
--------------------	--------------------------------------	----------------------

Dans le cadre de la formation professionnelle, notre responsable d'exploitation suivra un cours sur la gestion du personnel et un collaborateur participera à un cours sur la sécurité au travail.

<b>310.3145.00</b>	<b>Entretien des aménagements extérieurs</b>	<b>Fr. 10'000.00</b>
--------------------	--	----------------------

Divers arbres, en mauvaise santé, devront être abattus en sus des travaux habituels d'entretien.

<b>350.3115.00</b>	<b>Leasing véhicules</b>	<b>Fr. 22'800.00</b>
--------------------	--------------------------	----------------------

Le véhicule de service mis en circulation en 2001 doit être remplacé. Nous profitons de cette opportunité pour équiper cette nouvelle camionnette 4 x 4 d'une grue permettant de soulever les pompes, les moteurs, les regards, etc.

350.3132.00	Fournitures, matériel de laboratoire et chlorure ferrique	Fr. 200'000.00
-------------	---	----------------

Les prix du chlorure ferrique, des flocculants et du charbon actif ont augmenté.

350.3141.00	Entretien des bâtiments	Fr. 5'000.00
-------------	-------------------------	--------------

Les locaux administratifs seront nettoyés par une entreprise externe.

## CONCLUSIONS

Fondé sur ce qui précède, le comité de direction propose au conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL :

- vu - le préavis no 16 relatif au projet de budget de l'exercice 2019 ;
- ouï - le rapport de la commission des finances ;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- décide**
- I. - d'accepter le projet de budget de l'exercice 2019 tel que présenté par le comité de direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président :

Le Secrétaire :

Y. Reymond

D. Gaiani

